

## ► Le Groupement Territorial Est

Le groupement territorial Est (GT Est), dirigé par le lieutenant-colonel Maurice GALEY depuis le 1<sup>er</sup> février 2012, est composé de 83 sapeurs-pompiers professionnels et de 257 sapeurs-pompiers volontaires.

10 Personnels administratifs techniques et spécialisés collaborent au service public du secours au sein du GT Est.

6 Centres d'Incendie et de Secours, une Antenne de Premiers Secours permanente et 2 Antennes de Premiers Secours saisonnières (APS) permettent d'assurer la défense des communes composant le groupement :

- |                  |                         |
|------------------|-------------------------|
| - Breil sur Roya | - Menton                |
| - Castellar      | - Roquebrune Cap Martin |
| - Castillon      | - Sainte Agnès          |
| - Fontan         | - Saorge                |
| - Gorbio         | - Sospel                |
| - La Brigue      | - Tende                 |

L'ensemble de ces CIS effectue chaque année près de 7000 opérations. Ils ont à leur disposition 127 véhicules d'interventions.

Le Centre de secours et d'incendie le plus important se situe sur la commune de MENTON. Il assure à lui seul près de 5000 opérations par an et compte 71 professionnels et 76 volontaires. Il est complété en période estivale par 2 APS (antenne de premier secours) situées au centre-ville de MENTON (FORTY) et sur la commune de ROQUEBRUNE CAP MARTIN.

La vallée de la BEVERA est défendue par le centre de secours de SOSPEL.

La vallée de la ROYA est défendue par 4 centres de secours, BREIL, FONTAN, LA BRIGUE et TENDE.

Enfin l'APS du tunnel de TENDE permet d'assurer 24h sur 24 la sécurité de cet ouvrage identifié comme dangereux.

Une des particularités du groupement EST réside dans le fait d'être frontalier avec deux Etats, Monaco et l'Italie. Une partie des interventions, notamment sur les communes de Roquebrune-Cap-Martin et Beausoleil est assurée par les Sapeurs-Pompiers de Monaco.

Le Groupement Territorial EST disposait d'un Centre de Traitement de l'Alerte (C.T.A.) jusqu'à fin 2011. Ce dernier a été intégré au nouveau CTA d'arrondissement de Nice le 22 Novembre 2011.

Les risques courants sont inhérents à l'activité normale d'une zone côtière urbanisée (Roquebrune Cap Martin, Menton) et d'une zone de moyen et haut pays,

le tout amplifié par les variations de fréquentations saisonnières d'une région à haute valeur touristique.

Les risques particuliers témoignent de la géographie et des activités spécifiques de cette partie du département.

Ces risques particuliers sont liés :

- Aux aléas naturels,

- Inondations
- Feux de Forêts
- Coups de mer
- Mouvements de terrain
- Activités cluses et canyons

- Aux activités de loisirs Nautiques sur 15 Km de côtes,

- Open de tennis de Monte Carlo organisé sur la commune de Roquebrune Cap Martin
- Fête du citron
- Concerts et festivals...

- Aux manifestations d'exceptions, officielles ou de loisirs,

- Sommets internationaux
- Grand Rassemblement (Carnaval, Concerts, Festivals)

- Aux axes de transport d'intérêt Locaux, Nationaux et Internationaux,

- Routiers et Autoroutiers (Tunnels)
- Tunnel bi-national de Tende
- Ferroviaires (SNCF avec particularité de nombreux tunnels ferroviaires parfois complexes d'accès)
- Maritimes

## ► Les interventions marquantes du GT EST

- Intervention chimique en 2010 sur la station d'épuration de MENTON avec déversement accidentel de 2000 litres d'acide dans 2000 litres de base (plusieurs intoxiqués, confinement...).
- Crash d'hélicoptère sur Pienne-haute (3 décédés)
- Explosion due au gaz, centre-ville de Menton, avec destruction complète du dernier étage d'une maison R+2 (1 blessé grave).